



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'École, notre avenir

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



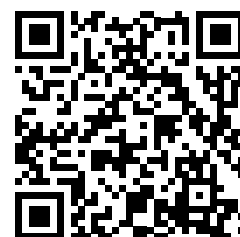


# SOMMAIRE

<b>Chiffres clés de l'académie de Poitiers</b> .....	4
<b>Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves</b> .....	15
Mieux former les professeurs pour mieux faire réussir les élèves .....	16
Le remplacement .....	17
Mieux former les personnels pour mieux accompagner les élèves .....	18
Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle .....	20
Assurer les conditions de la réussite de tous les élèves de la 6e au lycée.....	23
Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes .....	24
<b>Une école protectrice pour toute la communauté éducative</b> .....	26
Apaiser le climat scolaire .....	27
Lutter contre le harcèlement à l'école.....	28
Permettre aux élèves de choisir librement leur avenir.....	29
Inscrire la santé au coeur de l'école .....	30
Réaffirmer la politique de ressources humaines.....	31
<b>Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève</b> .....	33
Garantir l'accès à l'école pour tous .....	34
Permettre aux élèves de choisir librement leur avenir .....	36
Renforcer l'égalité filles-garçons à l'école .....	37
Consolider l'égalité des chances dans tous les territoires .....	39
Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens .....	40
Promouvoir la pratique du sport à l'école .....	41
Conforter l'engagement de l'École pour la transition écologique .....	42
L'éducation artistique et culturelle .....	43

*Le dossier de presse de rentrée 2025 de l'académie de Poitiers est une annexe du dossier de presse de rentrée 2025 du ministère de l'Éducation nationale. Sur chaque page de contenu académique, des renvois indiquent les pages du dossier de presse national où sont explicités en détail les éléments de rentrée.*

*Le dossier de presse du ministère de l'Éducation nationale et à télécharger via le QR code ci-contre.*



# CHIFFRES CLÉS

## DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

### LES ÉLÈVES

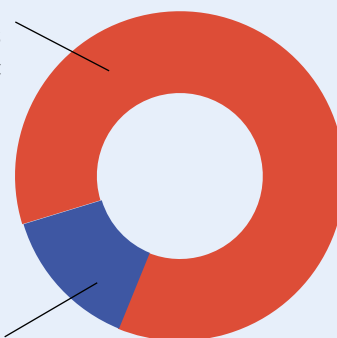
# 274 960

jeunes attendus à la rentrée 2025<sup>1</sup> dans l'enseignement public et privé sous contrat hors apprentissage)

**236 270** dans l'enseignement public

**38 690**

dans l'enseignement privé sous contrat



**138 570**

élèves du 1<sup>er</sup> degré  
(soit 50% des effectifs)

**131 040**

élèves du 2<sup>nd</sup> degré\*  
(soit 48% des effectifs)

**5 350**

étudiants en CPGE et STS<sup>2</sup> (soit 2% des effectifs)

\* dont : **79 790** collégiens, **36 440** lycéens en lycée général et technologique, **14 320** lycéens en lycée professionnel, **490** en Eréa (établissement régional d'enseignement adapté)

### LES ENSEIGNANTS

# 21 257

enseignants (dans le public et privé sous contrat)

**9 084**

enseignants dans le 1<sup>er</sup> degré

**12 173**

enseignants dans le 2<sup>nd</sup> degré

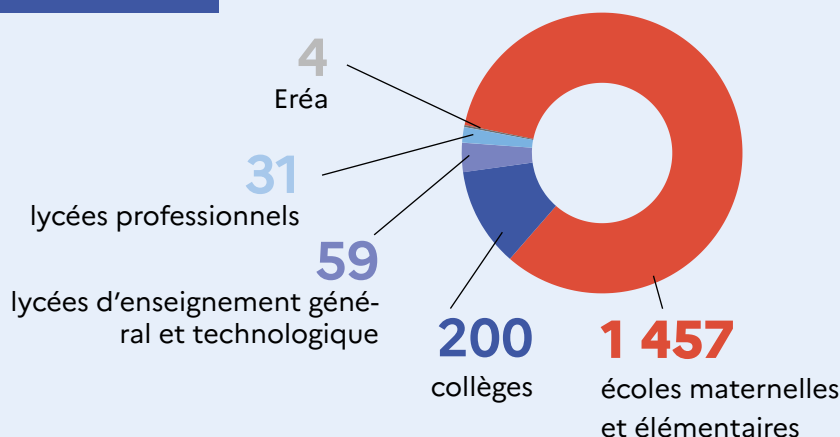
<sup>1</sup> écoliers, collégiens, lycéens et étudiants post bac (CPGE et STS)

<sup>2</sup> CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles) et STS (sections de technicien supérieur)

## LES ÉTABLISSEMENTS

# 1 751

établissements scolaires publics et privés sous contrat



## LA TAILLE DES CLASSES <sup>(1)</sup>

### → PREMIER DEGRÉ

## 21,4

nombre moyen d'élèves par classe en maternelle

## 21,7

nombre moyen d'élèves par classe en élémentaire

### → SECOND DEGRÉ

## 24,9

nombre moyen d'élèves par classe au collège

## 29,8

nombre moyen d'élèves par classe au lycée général et technologique

## 17,9

nombre moyen d'élèves par classe au lycée professionnel (hors CAP)

## 12,3

nombre moyen d'élèves par classe en CAP

## DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN <sup>(2)</sup>

## 4 993 €

par élève du 1er degré

## 5 358 €

par collégien

## 7 909 €

par lycéen général et technologique

## 9 528 €

euros par lycéen professionnel

## LES DIPLÔMES <sup>(3)</sup>

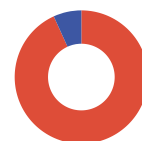
## 87,3 %

Taux de réussite au diplôme national du brevet



## 93,2 %

Taux de réussite au baccalauréat



<sup>1</sup> Public et privé sous contrat, ULIS comprises pour le 1er degré, rentrée 2024)

<sup>2</sup> Enseignement public, rentrée 2024

<sup>3</sup> Résultats provisoires, session de juin 2025

# Répartition des effectifs « élèves » à la rentrée 2025

## ACADÉMIE

# 269 610

écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public  
et privé sous contrat

### 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

## 138 570

écoliers dont **88,2 %** dans l'**ensei-  
gnement public**

## - 2 640

élèves par rapport à 2024

## 49 420

en maternelle

## 89 150

en élémentaire (ULIS com-  
prises)

	Prévisions d'effectifs Rentrée 2025		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%
Public	Maternelle	43 770	- 510	- 1,2
	Elémentaire (yc ULIS)	78 430	- 2 020	- 2,6
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré public</b>	<b>122 200</b>	<b>- 2 530</b>	<b>- 2,1</b>
Privé sous contrat	Maternelle	5 650	+ 50	+ 0,9
	Elémentaire (yc ULIS)	10 720	- 160	- 1,5
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>16 370</b>	<b>- 110</b>	<b>- 0,7</b>
<b>Total académie</b>	<b>138 570</b>	<b>- 2 640</b>	<b>- 1,9</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

## 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

# 131 040

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

# - 1 530

élèves par rapport à 2024

## 490

élèves en EREA

## 36 440

lycéens en voie générale et technologique

## 79 790

collégiens

## 14 320

lycéens en voie professionnelle

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2025	Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%
Public	Collège	66 180	- 1 210	- 1,8
	Lycée général et technologique	31 190	- 290	- 0,9
	Lycée professionnel	11 650	+150	+1,30
	Erea	490	0	0,0
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>109 510</b>	<b>- 1 350</b>	<b>- 1,2</b>
Privé sous contrat	Collège	13 610	- 150	- 1,1
	Lycée général et technologique	5 250	- 30	- 0,6
	Lycée professionnel	2 670	0	0
	Erea	0	0	0,0
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>21 530</b>	<b>- 180</b>	<b>- 0,9</b>
<b>Total académie</b>		<b>131 040</b>	<b>- 1 530</b>	<b>- 1,2</b>

Source : service statistique académique (SSA)

# CHARENTE

# 50 980

écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

### 26 630

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 440

élèves par rapport à 2024

### 9 720

en maternelle

### 16 910

en élémentaire (ULIS comprises)

		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%	
Public	Maternelle	8 840	- 30	-0,3	
	Elémentaire (yc ULIS)	15 100	- 340	-2,3	
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré public</b>	<b>23 940</b>	<b>- 370</b>	<b>-1,5</b>	
Privé sous contrat	Maternelle	880	0	0,0	
	Elémentaire (yc ULIS)	1 810	- 70	-3,9	
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>2 690</b>	<b>- 70</b>	<b>-2,5</b>	
<b>Total</b>		<b>26 630</b>	<b>- 440</b>	<b>-1,2</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

## 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

### 24 350

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 410

élèves par rapport à 2024

		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%	
Public	Collège	12 530	- 220	- 1,8	
	Lycée général et technologique	5 110	- 200	- 3,7	
	Lycée professionnel	2 690	+ 40	+1,6	
	Erea	110	0	0,0	
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>20 440</b>	<b>- 380</b>	<b>- 1,8</b>	
Privé sous contrat	Collège	2 230	- 30	-1,4	
	Lycée général et technologique	1 190	+ 30	+2,6	
	Lycée professionnel	490	- 30	-5,2	
	Erea	0	0	0,0	
<b>Total 2<sup>nd</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>3 910</b>	<b>- 30</b>	<b>-0,7</b>		
<b>Total</b>		<b>24 350</b>	<b>- 410</b>	<b>-1,7</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

# CHARENTE-MARITIME

# 94 040

écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

### 47 910

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 890

élèves par rapport à 2024

### 16 900

en maternelle

### 31 010

en élémentaire

		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%	
Public	Maternelle	15 720	- 200	-1,3	
	Elémentaire (yc ULIS)	28 700	- 750	-2,6	
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré public</b>	<b>44 420</b>	<b>- 950</b>	<b>-2,1</b>	
Privé sous contrat	Maternelle	1 180	+ 30	+2,6	
	Elémentaire (yc ULIS)	2 310	+ 30	+1,3	
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>3 490</b>	<b>+ 60</b>	<b>+1,7</b>	
<b>Total</b>		<b>47 910</b>	<b>- 890</b>	<b>- 1,8</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

## 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

### 46 130

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 400

élèves par rapport à 2024

		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%	
Public	Collège	25 200	- 430	-1,7	
	Lycée général et technologique	11 920	- 50	-0,4	
	Lycée professionnel	4 270	+ 50	+1,1	
	Erea	120	0	0,0	
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>41 510</b>	<b>- 430</b>	<b>-1,0</b>	
Privé sous contrat	Collège	3 070	+ 20	+0,8	
	Lycée général et technologique	1 270	0	-0,2	
	Lycée professionnel	280	+ 10	+3,7	
	Erea	0	0	0,0	
<b>Total 2<sup>nd</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>4 620</b>	<b>+ 30</b>	<b>+0,7</b>		
<b>Total</b>		<b>46 130</b>	<b>- 400</b>	<b>- 0,9</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

### 120

élèves en EREA

### 28 270

collégiens

### 13 190

lycéens en voie générale et technologique

### 4 550

lycéens en voie professionnelle

# DEUX-SÈVRES

# 56 960

écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

### 29 410

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 710

élèves par rapport à 2024

### 10 300

en maternelle

### 19 110

en élémentaire

		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%	
Public	Maternelle	8 270	- 160	- 1,9	
	Elémentaire (yc ULIS)	15 350	- 440	- 2,9	
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré public</b>	<b>23 620</b>	<b>- 600</b>	<b>- 2,5</b>	
Privé sous contrat	Maternelle	2 030	- 20	- 1,0	
	Elémentaire (yc ULIS)	3 760	- 90	- 2,4	
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>5 790</b>	<b>- 110</b>	<b>- 1,9</b>	
	<b>Total</b>	<b>29 410</b>	<b>- 710</b>	<b>- 2,4</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

## 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

### 27 550

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 370

élèves par rapport à 2024

		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%	
Public	Collège	12 790	- 250	- 1,9	
	Lycée général et technologique	6 280	- 50	- 0,8	
	Lycée professionnel	2 080	+ 30	+1,4	
	Erea	120	0	0,0	
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>21 270</b>	<b>- 270</b>	<b>- 1,2</b>	
Privé sous contrat	Collège	4 230	- 70	- 1,7	
	Lycée général et technologique	1 310	- 50	- 3,8	
	Lycée professionnel	740	+ 20	+3,5	
	Erea	0	0	0,0	
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>6 280</b>	<b>- 100</b>	<b>-1,6</b>	
	<b>Total</b>	<b>27 550</b>	<b>- 370</b>	<b>- 1,3</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

# VIENNE

# 67 630

écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

### 34 620

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 600

élèves par rapport à 2024

### 12 500

en maternelle

### 22 120

en élémentaire

	Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%
<b>Public</b>	Maternelle	10 940	- 120	- 1,1
	Elémentaire (yc ULIS)	19 280	- 490	- 2,5
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré public</b>	<b>30 220</b>	<b>- 610</b>	<b>- 2,0</b>
<b>Privé sous contrat</b>	Maternelle	1 560	+ 40	+2,6
	Elémentaire (yc ULIS)	2 840	- 30	- 1,1
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>4 400</b>	<b>+ 10</b>	<b>+0,2</b>
<b>Total</b>	<b>34 620</b>	<b>- 600</b>	<b>- 1,7</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

## 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

### 33 010

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

### - 370

élèves par rapport à 2024

	Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2025	Effectif	%
<b>140</b>	élèves en EREA			
<b>19 740</b>	collégiens			
<b>9 360</b>	lycéens en voie générale et technologique			
<b>3 770</b>	lycéens en voie professionnelle			
<b>Public</b>	Collège	15 660	- 310	- 1,9
	Lycée général et technologique	7 880	+ 10	+0,1
	Lycée professionnel	2 610	+30	+1,2
	Erea	140	0	0,0
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>26 290</b>	<b>- 270</b>	<b>- 1,0</b>
<b>Privé sous contrat</b>	Collège	4 080	- 70	- 1,8
	Lycée général et technologique	1 480	- 10	- 0,5
	Lycée professionnel	1 160	0	- 0,5
	Erea	0	0	0,0
<b>Total 2<sup>nd</sup> degré privé sous contrat</b>	<b>6 720</b>	<b>- 80</b>	<b>-1,3</b>	
<b>Total</b>	<b>33 010</b>	<b>- 350</b>	<b>- 1,1</b>	

Source : service statistique académique (SSA)

# Les moyens d'enseignement à la rentrée 2025

**- 30**

emplois d'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré

**- 85**

emplois d'enseignement dans le 2<sup>nd</sup> degré

**+2**

emplois de **Conseiller principal d'éducation** (CPE)

**- 1**

emploi de **personnel administratif** en établissement scolaire

**+22**

**Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)**

**+15**

**Assistant d'éducation (AED)**

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

### PROGRESSION DU TAUX D'ENCADREMENT (NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE)

#### Nombre moyen d'élèves par classe

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024	prévision Rentrée 2025
<b>Charente</b>	21,5	21,2	21,0	20,9	20,7	20,5
<b>Charente-Maritime</b>	22,6	22,2	22,0	21,9	21,8	21,4
<b>Deux-Sèvres</b>	22,4	22,3	21,9	21,5	21,4	21,1
<b>Vienne</b>	21,7	21,5	21,5	21,3	21,1	20,9
<b>Académie</b>	<b>22,1</b>	<b>21,8</b>	<b>21,6</b>	<b>21,4</b>	<b>21,3</b>	<b>21,0</b>

#### Cette progression des taux d'encadrement va permettre de :

- Poursuivre le **dédoublage des grandes sections** de maternelle en éducation prioritaire ;
- continuer le **plafonnement à 24 élèves** des classes de GS, CP et CE1, hors éducation prioritaire ;
- **renforcer la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- **améliorer le remplacement pour développer la formation** ;
- **accompagner l'école inclusive avec la création de nouvelles unités** localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), d'unités d'enseignement autisme et des pôles d'appui à la scolarité.

## 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

#### Priorité donnée à la réussite des élèves :

- **maintien des moyens attribués au titre du « choc des savoirs » en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>** : soit l'équivalent de 75 emplois dans l'académie à la rentrée 2025 ;
- **6 ETP pour les classes "Prépa-lycée"** : expérimentation d'une classe par département ;
- **Des moyens nouveaux en matière de vie scolaire** : + 2 ETP de CPE et + 15 ETP d'AED au titre du remplacement.
- Redéploiement de moyens pour création de 5 ETP de **conseillers techniques en santé mentale**.

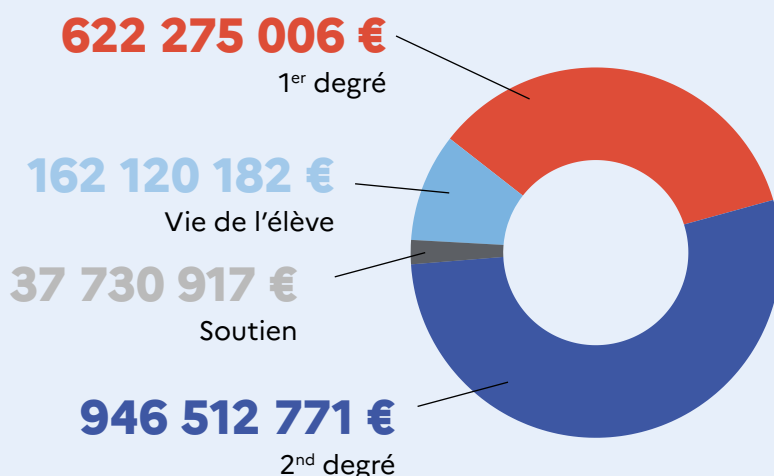
# Budget académique 2025 - 2026

# 1 768 638 876 €

Somme investie par l'état pour l'éducation nationale publique dans l'académie de Poitiers

## +17,7 M€

## RÉPARTITION DU BUDGET



### 1<sup>er</sup> degré public:

l'ensemble des rémunérations des enseignants, des inspecteurs et des assistants étrangers intervenant dans le 1er degré ainsi que les crédits pédagogiques destinés aux écoles.



### Vie de l'élève :

l'ensemble des rémunérations des personnels de la vie scolaire, médico-sociaux ainsi que les crédits destinés aux bourses, aux fonds sociaux, à l'équipement des élèves handicapés et à l'accompagnement éducatif.



### 2<sup>nd</sup> degré public:

l'ensemble des rémunérations des enseignants, personnels de direction, inspecteurs, personnels administratifs, personnels d'orientation, personnels de laboratoire et assistants étrangers exerçant dans le 2nd degré ainsi que les crédits pédagogiques pour les établissements du 2nd degré.



### Soutien :

l'ensemble des rémunérations des personnels relevant des services déconcentrés (rectorat, directions des services départementaux de l'éducation nationale) ainsi que les crédits pour les examens et concours, l'action sociale des personnels de l'académie et le fonctionnement des services.



1

***Une école  
exigeante  
pour la réussite  
de tous  
les élèves***

1.

# Mieux former les professeurs pour mieux faire réussir les élèves

## À RETENIR

- Les concours de l'enseignement des premier et second degrés accessibles **à partir de la 3e année de licence** dès 2026.
- Une nouvelle **licence préparant au professorat** des écoles dans tous les territoires dès la rentrée 2026.
- Une **formation statutaire de deux ans** de niveau master rémunérée pour les lauréats des concours : environ 1 400 € nets/mois en 1re année et 1 800 € nets/mois en 2e année.

+ Détails p. 8 à 11 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

### → Dans l'académie de Poitiers

Dans le cadre de la réforme nationale de la formation des enseignants, l'Université de Poitiers, La Rochelle Université et le rectorat de l'académie de Poitiers affirment leur engagement commun en faveur de la mise en œuvre coordonnée, structurée et ambitieuse de la Licence préparatoire au professorat des écoles (LPE). Cette nouvelle formation ouvrira dès la rentrée universitaire 2026 et accueillera environ 120 étudiants de première année issus du baccalauréat.

Déployée sur les quatre départements de l'académie (Poitiers, Niort, Angoulême et La Rochelle), la LPE garantira une formation de proximité, intégrant des stages répartis sur l'ensemble du territoire, au plus près des écoles et des centres de formation.

Afin de renforcer l'articulation entre savoirs théoriques et pratiques professionnelles, le déploiement de la formation en Licence comme en le master Métiers de l'éducation et de l'enseignement (M2E) mobilisera conjointement l'expertise des universitaires de l'INSPÉ et l'expérience des praticiens de terrain de l'académie de Poitiers.

Par ailleurs, dès cette année, les concours de recrutement des enseignants et CPE sont accessibles dès Bac +3. Afin de préparer ce concours, les deux universités de l'académie développent des préparations spécifiques pour accompagner les étudiants déjà engagés dans un parcours vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation. Les lauréats bénéficieront ensuite d'un master professionnalisant incluant des stages, une montée progressive en responsabilité et un accompagnement individualisé.

Ensemble, les universités de Poitiers, La Rochelle et l'académie de Poitiers, portent une ambition partagée : offrir aux futurs enseignants une formation d'excellence, cohérente sur tout le territoire académique.

## 2.

# Le remplacement

### À RETENIR

→ Le remplacement des enseignants absents constitue une préoccupation majeure du ministère chargé de l'Éducation nationale et un impératif de service public. Cette priorité ministérielle, vise à garantir la continuité et la qualité du service public d'éducation due aux élèves

### → *Dans l'académie de Poitiers*

Le remplacement, priorité nationale déclinée au niveau académique, a pour la rentrée 2025 généré une augmentation des moyens mis à disposition. Dans le premier degré ce sont 8 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires qui viendront renforcer l'effort académique, pour le second degré 20 ETP et sont venu conforter mes moyens mobilisés. Enfin, des parts de Pacte viennent rémunérer les enseignants dans le cadre du remplacement de courte durée à hauteur de 2196 parts, soit 2 745 000 euros.

Pour l'année qui vient de s'écouler le taux d'efficacité du remplacement académique a été dans le 1<sup>er</sup> degré de 90% et dans le 2<sup>nd</sup> degré de 94%.

Malgré ces efforts de mobilisation certaines disciplines rencontrent toujours des difficultés de recrutement soit en raison de la faiblesse de vivier qui peut être fortement sollicité hors éducation nationale, soit en raison de leur rareté, soit en raison d'une localisation éloignée des villes principales.

# 3.

## Mieux former les personnels pour mieux accompagner les élèves

### À RETENIR

→ **Le nouveau schéma directeur de la politique de formation continue** des personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports pour 2025-2029.

→ **Les nouvelles modalités 2026-2030 des Plans mathématiques et français** de formation des enseignants du premier degré.

+ Détails en p. 12 et 13 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

→ **Quelques formations notable pour cette rentrée 2025 dans l'académie de Poitiers**

#### Plan Maths et plan Français : étape 2

Depuis leur lancement, les Plans Mathématiques (2018) et Français (2019) s'appuient sur les résultats des évaluations des élèves pour faire évoluer les pratiques et développer le travail collectif dans les écoles. Organisées en constellation, les formations mêlent observations de classe, analyses partagées et apports didactiques ciblés. Dans l'académie de Poitiers, plus de 5 000 professeurs des écoles ont déjà été formés, soit 65 % en moyenne des effectifs. En 2024-2025, ce sont ainsi environ 2 000 enseignants qui ont bénéficié de ce dispositif de formation continue en mathématiques ou en français.

#### Formation « Filles et maths »

Pour lutter contre les stéréotypes de genre et encourager les filles à s'orienter vers les sciences, une formation de grande ampleur débute dès la rentrée 2025. Cette démarche vise à transformer les pratiques en classe et à créer un environnement plus équitable dès le plus jeune âge. Tous les enseignants recevront une sensibilisation aux biais de genre dès septembre, suivie d'une formation d'au moins une journée sur quatre ans pour les professeurs des écoles, et sur trois ans pour les enseignants de mathématiques du second degré.

### Formation des contractuels

Les néo-contractuels recrutés en cours d'année bénéficient d'un parcours de formation structuré de 5 jours comprenant :

- Un parcours m@gistère dédié,
- 2 jours de formation transversale coordonnés par l'E AFC,
- 2 jours de formation disciplinaire assurés par les corps d'inspection.

Avant de prendre en charge leur classe, les enseignants sont accueillis et immergés deux jours dans leur établissement.

Un tuteur est désigné dès les premiers jours et une visite-conseil est organisée dans le premier mois. Ils intègrent un réseau disciplinaire animé, ont accès à des ressources pédagogiques variées, et peuvent s'engager dans un parcours de formation pluriannuel conduisant à une préparation aux concours.

### L'école académique de formation continue (E AFC)

À la rentrée 2025, l'E AFC de Poitiers poursuit sa transformation pour offrir une formation toujours plus qualitative, en s'appuyant sur la généralisation des parcours de formation au service d'un développement professionnel ambitieux de tous les agents de l'académie. L'E AFC affirme également sa volonté de développer les collectifs apprenants, en favorisant les échanges entre pairs et l'analyse partagée des pratiques. De plus, grâce à un nouveau catalogue des formations d'initiative locale (FIL), les équipes bénéficieront de formations pensées au plus près des réalités de terrain. Cette transformation vise à ancrer la formation dans une dynamique de proximité et de qualité avec un enjeu partagé : « Réfléchir et agir sur ses pratiques professionnelles pour améliorer les résultats et le bien-être des élèves ».

# 4.

## Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle

### À RETENIR

→ **De nouveaux programmes en français et en mathématiques de la maternelle à la 6<sup>e</sup>**, qui font de la lecture et de l'écriture des priorités, avec notamment :

- **en maternelle**, un programme mettant l'accent sur l'acquisition du langage et du vocabulaire ;
- **en CP**, un programme plus exigeant qui pose un cadre précis sur l'apprentissage du décodage des mots par la méthode syllabique.

→ **Une épreuve anticipée de mathématiques en 1<sup>re</sup>** pour le baccalauréat général et technologique.

→ **La formation aux nouveaux programmes** de l'ensemble des enseignants depuis avril 2025.

- + Détails en p.14 à 16 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

Après la création du Conseil académique des savoirs fondamentaux 1<sup>er</sup> degré en 2023-2024, l'académie de Poitiers a poursuivi son travail sur les enjeux cruciaux d'améliorer les résultats des élèves tout au long de leurs scolarité. Le Conseil académique des savoirs fondamentaux 2<sup>nd</sup> degré a donc été installé en 2025 et oriente ses travaux sur le collège, avec une feuille de route intitulée « Garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux au collège ».

Les fruits du déploiement de ces deux feuilles de route, aux niveaux académique, départemental, de la circonscription, jusque dans l'école et le collège, se mesure grâce à l'outil numérique mis en place par le rectorat pour suivre les résultats des élèves aux évaluations nationales, cibler ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, en vue d'une amélioration continue des pratiques d'enseignement.

# 5.

## Assurer les conditions de la réussite de tous les élèves de la 6<sup>e</sup> au lycée

### À RETENIR

- L'ajustement des **groupes de besoins en français et en mathématiques** pour les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>.
- Les nouvelles **évaluations nationales en français et en mathématiques en 5<sup>e</sup>**.
- La mise en place d'une **stratégie de réussite en classe de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>**.
- La poursuite de **l'expérimentation de la classe prépa-2<sup>de</sup> et le lancement des parcours renforcés en 2<sup>de</sup>**.
  - + Détails en p.22 à 24 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

La première année de mise en œuvre a montré la nécessité d'ajuster l'organisation des groupes de besoin afin qu'ils constituent une réponse pédagogique adaptée à chaque élève. A la rentrée 2025, il s'agit de constituer des groupes en ciblant des compétences précises que les élèves doivent acquérir : fluence, compréhension de textes ou d'énoncé, automatismes de calcul ou encore résolution de problèmes.

#### Des repères pour aider les professeurs

Dès novembre 2025, tous les professeurs recevront un tableau de bord présentant les résultats des élèves de leur collège, contextualisé par rapport à ceux du département, de l'académie, et au regard des résultats nationaux.

L'objectif des évaluations nationales en collège est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer de points de repères communs pour déterminer la maîtrise de compétences de chaque élève et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements. Les évaluations nationales en 5<sup>ème</sup> sont désormais aussi obligatoires. Elles se tiendront dans un format resserré, organisé autour d'une séquence « mathématiques et français » d'une heure, à laquelle s'ajoute le test de fluence.

# Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes

## À RETENIR

→ **Au niveau national**, le lycée professionnel, ce sont **près de 2 100 établissements répartis sur le territoire, dans lesquels 685 000 jeunes, dont 95 % d'élèves et 5 % d'apprentis, sont formés chaque année** en vue d'obtenir un diplôme professionnel du secondaire (CAP ou baccalauréat professionnel pour l'essentiel, mais aussi brevet professionnel, certificat de spécialisation ou diplôme vers les métiers d'art).

→ **Après la 3<sup>e</sup>, plus de 3 jeunes sur 10 poursuivent leur parcours de formation en lycée professionnel.**

→ Engagée depuis 2023, **la réforme du lycée professionnel se poursuit en 2025-2026** : bureau des entreprises, gratification des stages, parcours personnalisé, mentorat, soutien au premier emploi.

→ Cette année sera aussi marquée par les **40 ans du baccalauréat professionnel.**

+ Détails en p.25 à 27 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## → Dans l'académie de Poitiers

### Le plan mentorat

Le Plan national mentorat au lycée professionnel se poursuit à la rentrée 2025. Il vise notamment à accompagner les lycéens par des mentors exerçant dans la même filière professionnelle que celle suivie par l'élève en formation. Les filières d'activité ciblées sont : Energie, Mobilité et Numérique. A noter la production, en académie, d'une « Mallette Mentorat » qui permet d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Le plan mentorat se poursuit à la rentrée 2025 pour 7 lycées professionnels :

- Louis Delage à Cognac (16) ;
- L'Atlantique à Royan (17) ;
- Marcel Dassault à Rochefort (17) ;
- Bernard Palissy à Saintes (17) ;
- Jean Moulin à Thouars (79) ;
- Edouard Branly à Châtellerauld (86) ;
- Nelson Mandela à Poitiers (86).

## Ambition emploi

La démarche Ambition emploi propose, pour les jeunes sans emploi ou formation en septembre à l'issue de leur parcours de formation, une prise en charge durant quatre mois, coordonnée par le lycée professionnel, pour les aider dans la recherche d'une solution, emploi ou formation.

## Le dispositif Avenir Pro

Il propose aux lycéens professionnels, au cours de leur dernière année au lycée, un accompagnement vers l'insertion par des conseillers France Travail ou des missions locales : connaissance du marché du travail, préparation de la candidature à un emploi, préparation aux entretiens, etc.

## Les bureaux des entreprises

Dans chaque lycée professionnel, le bureau des entreprises permet d'ouvrir un réseau professionnel aux élèves qui n'en ont pas et créer un point d'entrée unique pour chaque entreprise :

- 45 bureaux des entreprises ont été créés dans l'académie ;
- 24 responsables de bureau des entreprises ;
- 1 coordonnatrice académique pour animer le réseau et organiser les temps d'échange et de formation.

## Les nouvelles formations professionnelles

L'académie développe de nouvelles formations en lien avec les métiers émergents et les transitions économiques :

- Ouverture d'un BTS Développement et Réalisation Bois au lycée du Pays d'Aunis à Surgères (17), dans un établissement labellisé « Métiers du Bois », en lien avec le Campus des Métiers et des qualifications Forêt-Bois-Papier.
- Ouverture d'un BTS Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique – option B électronique et réseaux au lycée Bernard Palissy à Saintes (17), pour compléter l'offre dans la filière CIEL et en lien avec Ferrocampus.
- Ouverture d'un Certificat de spécialisation (CS) Cybersécurité au lycée Rompsay à La Rochelle (17), pour offrir une poursuite d'études aux diplômés du bac pro CIEL.

Soutien aux projets de développement territoriaux :

- Ouverture d'un CAP Accompagnant éducatif petite enfance au lycée des Terres Rouges de Civray (86), en réponse aux besoins du territoire rural.
- Renforcement des parcours de poursuite d'études dans la voie professionnelle.
- Ouverture de deux Certificats de spécialisation "Encadrement secteur sportif - option activités physiques pour tous" au lycée Grippeaux à Parthenay (79) et au lycée Louise Michel à Ruffec (16), dans le cadre du développement des unités facultatives "secteur sportif".

2

***Une école  
protectrice  
pour toute la  
communauté  
éducative***

## À RETENIR

→ Une nouvelle stratégie « Tous unis contre les violences » sera finalisée en ce mois de septembre pour renforcer la protection des élèves et des personnels et responsabiliser tous les acteurs de la communauté éducative.

→ Des mesures soutiennent la généralisation des séances d'empathie et l'apprentissage des compétences psychosociales.

→ Les équipes de vie scolaire sont renforcées avec le déploiement de 150 postes de conseiller principal d'éducation (CPE) et de 600 postes d'assistant d'éducation (AED).

+ Détails en p.33 à 35 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## → Dans l'académie de Poitiers

### Développer les compétences psycho-sociales

Les compétences psychosociales (CPS) désignent les aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale. De nombreux travaux scientifiques établissent qu'elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale.

Les compétences psychosociales dans l'académie de Poitiers c'est :

- une feuille de route académique et des feuilles de route départementales ;
- un pilotage partenarial :
  - ▶ des comités territoriaux dédiés (COTER) réunissant l'ensemble des partenaires intervenant dans les temps de l'enfant dans les quatre départements ;
  - ▶ des mises en œuvre à différentes échelles (EPCI, réseaux ECLORE, cités éducatives...);
- un plan de formation ambitieux :
  - ▶ un vivier de formateurs aux CPS inter-catégoriel et inter-degrés qui ne cesse de s'élargir ;
  - ▶ des formations d'initiative locale et en résidences dans les écoles et les établissements ;
  - ▶ la formation des personnels d'encadrement ;
- des acteurs de terrain qui font vivre des projets CPS :
  - ▶ des programmes probants portés par l'Éducation nationale et l'ARS ;
  - ▶ des initiatives de terrain qui s'inscrivent dans les projets d'établissement et d'école pour créer des environnements soutenant ;
  - ▶ Des mises en synergie avec des partenaires de confiance : Réseau Canopé, Promotion Santé Nouvelle Aquitaine, les équipes de préventeurs.

### Création de postes de CPE et AED

Prolongeant les mesures déjà mises en œuvre au 1er janvier 2025 en faveur de l'amélioration du climat scolaire, avec la création de 150 postes de CPE et de 600 postes d'AED, 20 postes supplémentaires de CPE au niveau national seront créés à la rentrée 2025. Pour l'académie de Poitiers, cela représente 1 poste de CPE et 15 postes d'AED.

## 2.

# Lutter contre le harcèlement à l'école

### À RETENIR

→ La politique de lutte contre le harcèlement à l'école repose sur le plan interministériel annoncé en septembre 2023 :

**100 % prévention, 100 % détection, 100 % solutions.**

**En 2025 :**

- **Les écoles, collèges et lycées publics** ont constitué une équipe ressource de 5 personnels formés au traitement des situations ;
- **115 133** collégiens et lycéens se sont portés volontaires pour être ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement ;
- **5 591 941** élèves ont participé à la journée nationale Non au harcèlement.

→ Une plateforme numérique permet d'**accompagner le plan de prévention** de chaque école et de chaque établissement.

- + Détails en p.40 et 41 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### La lutte contre le harcèlement dans l'académie de Poitiers :

Une équipe académique constituée de 5 personnes dédiées à l'accompagnement des situations de harcèlement jusqu'à leur résolution.

Nature des saisines en 2024-2025 :

- 570** via la plateforme académique
- 311** via l'application Faits établissement (et autres)
- 209** via téléphone
- 74** via courriels
- 17** via courrier
- 15** via contact direct
- 9** via la plateforme ministérielle

Type de harcèlement :

- 238** situations de harcèlement physique
- 325** situations de harcèlement moral
- 410** situations de harcèlement verbal
- 101** situations de harcèlement cyber

Plus de 5000 personnels formés dans le 1er degré à la lutte contre le harcèlement. Cette formation, jusque là en candidature libre, devient obligatoire pour les personnels désignés.

# 3.

## Promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école

### À RETENIR

→ **Le dispositif Portable en pause**, qui prévoit une mise à l'écart effective des téléphones portables des élèves, est généralisé au collège.

→ Chaque lycée engagera **une réflexion pour intégrer le numérique** dans son projet d'établissement.

→ **Les mises à jour dans les espaces numériques de travail (ENT)** et les logiciels de vie scolaire seront suspendues le soir et en fin de semaine.

+ Détails en p.42 et 43 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

#### Une stratégie « IA », intelligence artificielle

En déclinaison du cadre d'usage de l'IA produit par le ministère, l'académie de Poitiers a rédigé sa stratégie « IA ». L'objectif : outiller les personnels de l'académie pour qu'ils développent leur connaissance et leur maîtrise de cet outil que beaucoup d'élèves utilisent déjà. Les finalités sont l'accompagnement pédagogique autour de ces outils (pour enseigner et apprendre avec l'IA), mais aussi leur prise en main pour automatiser les tâches administratives simples, libérant ainsi du temps aux enseignants et aux personnels administratifs pour des missions qui demandent un accompagnement humain. La stratégie décline notamment les opérations de formation qui seront menées dès la rentrée à destination des cadres, des enseignants, des élèves et des personnels administratifs.

#### Portable en pause

Quatre collèges expérimentateurs :

- Emiles Combes (Pons),
- Léopold Dussaigne (Jonzac),
- Le Petit Mairat (Montemboeuf),
- Arthur Rimbaud (Latillé).

#### Le Campus Numeria : apprendre et grandir avec le numérique

En février 2026, le Campus Numeria ouvrira ses portes dans le pavillon emblématique du Parc du Futuroscope. L'académie de Poitiers est pleinement investie dans la création de cette école du futur, portant le volet pédagogique. Les enseignants de toute la France pourront y venir avec leurs élèves, après avoir préparé leurs séquences en classe, pour expérimenter le Numérique au travers de 7 parcours qui couvrent les domaines de la protection des données personnelles, du bien-être numérique, de la robotique, ou encore de l'intelligence artificielle.

# 4.

## Inscrire la santé au cœur de l'école

### À RETENIR

- Pour réaffirmer l'importance de la santé à l'école, **la collaboration avec les acteurs en santé** est renforcée localement et les **procédures administratives simplifiées**.
- **La santé mentale est inscrite comme une priorité de l'éducation nationale**, qui marque une contribution de premier plan à la Grande Cause nationale 2025.
- Dès la rentrée, **chaque école, collège et lycée** mettra en place **un protocole dédié à la santé mentale**.
  - + Détails en p.44 à 48 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'académie de Poitiers inscrit la santé mentale des élèves comme une priorité centrale. Elle prévoit la systématisation des protocoles dans tous les établissements, la formation de personnels référents en santé mentale, ainsi que la nomination de psychologues conseillers techniques dans chaque département ainsi qu'un conseiller technique académique. Un groupe de travail avec les conseillers techniques du pôle « santé psycho social » de l'académie se réunira afin de proposer une feuille de route sur la santé mentale pour décembre 2025 pour en décliner la mise en œuvre sur notre territoire au plus tôt.

# 5.

## Réaffirmer la politique de ressources humaines

### À RETENIR

- **Un nouveau régime de protection sociale complémentaire (PSC)** au printemps 2026 :
  - pour 1,4 million d'agents ;
  - avec 50 % de la cotisation santé prise en charge par l'État.
- **Un nouveau plan national d'action pour l'égalité professionnelle femmes-hommes** couvrant les années 2025 à 2027.
- Un accompagnement des personnels plus individualisé avec le déploiement de **feuilles de route RH académiques**.
- La poursuite du déploiement des **mesures en faveur de l'encadrement**.
  - + Détails en p.49 à 51 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

#### La feuille de route RH 2026

Une nouvelle feuille de route RH académique concrétise la transformation RH opérée au sein de l'éducation nationale. Elle répond à une ambition d'amélioration visible et concrète sur la vie quotidienne professionnelle des personnels et leurs conditions de travail. Elle est structurée à partir des 3 orientations des Lignes directrices de gestion RH nationales :

- poursuivre le développement d'une gestion RH plus qualitative et plus personnalisée ;
- moderniser le recrutement et renforcer l'accueil de tous les personnels pour attirer des compétences à la mesure de tous les besoins ;
- accompagner et diversifier les parcours pour fidéliser les agents.

#### Égalité entre les femmes et les hommes

Dans l'académie de Poitiers, 73% de l'effectif total est féminin avec des taux de féminisation variables selon les fonctions occupées ou le corps d'appartenance, pour exemple, 85% des professeurs des écoles sont des femmes, 48,2% pour les personnels d'encadrement.

L'année 2025-2026, avec son nouveau plan « Pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », l'académie va mettre l'accent sur :

- la mixité professionnelle en renforçant nos actions de communication à l'appui de supports valorisant cette mixité ;
- l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur à travers une politique de développement de viviers (Mission d'Accompagnement à l'Encadrement) ;
- une meilleure connaissance des éléments sexués qui influent sur les différentes composantes de la rémunération ;
- la communication autour des droits spécifiques liés à la parentalité ;
- l'offre de formations dédiées à l'égalité professionnelle pour les acteurs impliqués dans le déploiement de la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



3

***Une école  
émancipatrice  
pour assurer  
l'avenir de  
chaque élève***

1.

# Garantir l'accès à l'école pour tous

## À RETENIR

- **500 pôles d'appui à la scolarité (PAS)** maillent désormais le territoire national, après une expérimentation dans quatre départements en 2024-2025.
  - **L'accompagnement humain** est amélioré et **les équipes médico-sociales** sont davantage implantées dans les écoles.
  - **477 000 livrets de parcours inclusifs (LPI)** sont déjà ouverts ; le dispositif devient l'interface unique permettant coordination et continuité.
  - **70 nouveaux dispositifs pour les troubles du neurodéveloppement (TND)** et **25 personnes ressources TND** supplémentaires sont déployés dans le cadre de la stratégie nationale des TND.
- + Détails en p.56 à 60 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

A la rentrée 2025, l'académie de Poitiers disposera de 14 enseignants spécialisés et de 22 ETP d'AESH supplémentaires, auxquels s'ajouteront, en lien avec l'ARS de Nouvelle-Aquitaine, 9 éducateurs spécialisés dans le cadre des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS).

### Une École plus accessible

Le numéro vert unique 0 805 805 110 permet de joindre directement les cellules d'écoute départementales et la cellule nationale, qui ont été ouvertes durant tout l'été et ce jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les familles y trouvent des informations et des réponses individuelles en moins de 24 heures suivant l'appel.

### Ouverture de 9 Pôles d'appui à la scolarité (PAS) à la rentrée 2025

Le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) est un nouveau service aux familles et aux équipes pédagogiques visant à adapter l'environnement scolaire aux besoins éducatifs particuliers des élèves, en première intention sans attendre une notification de la MDPH.

Coordonné par un binôme « enseignant, éducateur spécialisé », le pôle mobilise toutes les ressources pédagogiques ou médico-sociale pour proposer des adaptations en classe, dans la vie scolaire ou périscolaire ; un accompagnement éducatif, etc.

253 écoles et établissements seront couverts à la rentrée 2025 dans l'académie :

- Circonscription d'Angoulême Sud (2 PAS)
- La Rochelle Beauregard
- Saintes
- Sud Charente-Maritime
- Niort (2 PAS)
- Buxerolles
- Circonscription de Montmorillon

En 2027, 65 PAS seront déployés pour couvrir tout le territoire académique.

## **Des référents de pratiques inclusives en appui des enseignants dans les collèges et des lycées**

Les référents de pratiques inclusives permettent aux équipes pédagogiques de bénéficier d'un accompagnement ciblé pour s'adapter aux besoins des élèves.

Mission : écouter et identifier les attentes des enseignants de l'établissement ; soutenir les pratiques pédagogiques inclusives ; mettre en relation avec les experts pouvant appuyer l'enseignant.

A la rentrée 2025, les 236 collèges et lycées de l'académie de Poitiers pourront s'appuyer sur ces référents pour développer l'accessibilité.

## **De nouvelles réponses spécifiques pour les élèves**

En complément de cette politique de mise en accessibilité, l'académie de Poitiers déploie des réponses dédiées aux besoins des élèves présentant un trouble du neurodéveloppement, cognitif ou un polyhandicap. L'objectif est de garantir la scolarisation de ces élèves par un étayage de qualité, combinant temps inclusifs et regroupements.

A la rentrée 2025, 5 nouveaux dispositifs sont ouverts ;

- 2 Unités Localisées d'Inclusion Scolaire (ULIS) au collège Jean Moulin à Poitiers, au Lycée Professionnel Marc Gaudrie à Loudun (86)
- 2 Unités d'Enseignement Elémentaire Autisme (UEEA) à l'école Saint Exupéry à Rochefort (17) et à l'école Jacques Charpentreau à Nieuil-l'Espoir (86)
- une 3ème Unité d'Enseignement pour les élèves polyhandicapés (UEEP) à l'école Jean Boriaud à Biard (86), en lien avec l'Oasis, établissement d'accueil pour enfants polyhandicapés.

## 2.

# Permettre aux élèves de choisir librement leur avenir

### À RETENIR

- Un plan pluriannuel d'éducation à l'orientation dans chaque établissement avec, dès la 5<sup>e</sup>, **quatre demi-journées pour devenir acteur de son parcours et découvrir des métiers et des formations.**
- La **formation de tous les professeurs principaux** à l'accompagnement à l'orientation, en commençant par ceux de 3<sup>e</sup> dès cette rentrée 2025.
- Une **alliance renouvelée de l'État avec les Régions** pour mieux valoriser les métiers de demain.
- Plus de **800 ressources** mises à disposition des équipes pédagogiques sur la **plateforme Avenir(s).**
  - + Détails en p.61 à 63 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

Pour garantir une plus grande équité scolaire, l'académie de Poitiers décline le Plan Avenir : à résultats scolaires comparables et projets similaires, une même orientation pour tous, sans biais sociaux, géographiques ou de genre.

Ce plan se décline de la manière suivante :

- la rédaction dans chaque établissement scolaire d'un Plan Pluriannuel d'Orientation (PPO),
- la formation de l'ensemble des professeurs principaux de 3<sup>ème</sup>, soit 700 enseignants dans l'académie de Poitiers,
- l'organisation de quatre demi-journées de découverte des métiers pour les élèves dès la 5<sup>ème</sup>,
- l'académie a également conçu un livret d'accompagnement afin de faciliter l'élaboration des PPO dans chaque établissement. La formation des professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> sera assurée par les formateurs du groupe « Continuum », habitués à accompagner les équipes éducatives dans la mise en œuvre des politiques d'orientation.

### Accompagnement des élèves sur le continuum 1ère - Terminale

Dans les lycées volontaires, un professeur référent orientation accompagnera un même groupe d'élèves de la 1<sup>ère</sup> à la terminale. Dans l'académie de Poitiers, c'est une pratique qui existe déjà dans quelques établissements comme le Lycée Pilote Innovant International de Jaunay Marigny (86), le lycée André Theuriot de Civray (86), le lycée de la Venise Verte de Niort (79), etc.

# 3.

## Renforcer l'égalité filles-garçons à l'école

### À RETENIR

#### → Un plan Filles et maths ambitieux :

- **30 000 filles** qui gardent la spécialité mathématiques en terminale d'ici 2030 ;
- **création de classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences** au collège ;
- **sensibilisation et formation des personnels** à la prévention des stéréotypes de genre ;
- **systématisation des rencontres avec des rôles modèles féminins** à partir de la 3<sup>e</sup>.

→ **Une quatrième campagne de labellisation Égalité filles-garçons** dans le second degré pour poursuivre la dynamique des 1 500 établissements déjà labellisés.

- + Détails en p.64 à 66 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

#### Le label « Égalité filles-garçons »

##### Classes à horaires aménagés Mathématiques et sciences (CHAMS)

Cette expérimentation, lancée dès la rentrée 2025 dans certains établissements de sept académies dont l'académie de Poitiers. C'est le collège Jules Verne de Buxerolles (86) qui est préfigurateur dans l'académie. L'établissement REP avait déjà mis en place un dispositif similaire depuis la rentrée 2023. Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> volontaires, grâce notamment au partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers, bénéficient d'ateliers scientifiques et mathématiques. Les filles y sont largement représentées et le critère de résultats n'entre pas en compte dans la sélection des élèves candidats. En 2025, ces 2 classes poitevines d'environ 25 élèves chacune seront transformées en classes CHAMS et, composée d'au moins 50% de filles, elles bénéficieront d'un partenariat avec le Campus Numeria (voir page 21).

Le label « Égalité filles-garçons », lancé en mars 2022, a pour objectif de renforcer la culture du respect et de l'égalité entre les filles et les garçons. Il concerne tous les collèges et les lycées et se fonde notamment sur l'éducation contre les représentations stéréotypées, l'accompagnement de parcours de réussite pour les filles et les garçons, ou des choix d'orientation favorisant la mixité. Ce label vise également à valoriser et à encourager les actions en faveur de la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.

Dans l'académie de Poitiers en 2025, 18 établissements sont labellisés :

- Les établissements de niveau 1 (engagement d'une démarche d'égalité fille-garçon) :
  - ▶ La Cité scolaire Valois-Rostand (lycée Marguerite de Valois) d'Angoulême (16)
  - ▶ La Cité scolaire Valois-Rostand (collège Jean Rostand) d'Angoulême (16)
  - ▶ Le lycée Pierre-André Chabanne de Chasseuil-sur-Bonnieure (16)
  - ▶ Le collège La Trézence de Loulay (17)
  - ▶ Le lycée Josphe Desfontaines de Melle (79)
  - ▶ Le collège Jean Zay de Niort (79)
  - ▶ Le lycée Thomas Jean Main de Niort (79)
  - ▶ Le collège Le Marchioux de Parthenay (79)
  - ▶ Le collège France Bloch-Sérazin de Poitiers (86)
  - ▶ Le collège Bellevue de Dangé-Saint-Romain (86)
  - ▶ Le lycée du Haut Val de Sèvre de Saint-Maixent (86)
  
- Les établissements de niveau 2 (l'approfondissement de cette démarche) :
  - ▶ Le collège l'Ouche des Carmes d'Aulnay (17)
  - ▶ Le collège Jean Monnet de Courçon (17)
  - ▶ Le lycée Maurice Merleau-Ponty de Rochefort (17)

- ▶ Le collège Denfert Rochereau de Saint-Maixent l'Ecole (79)
  - ▶ Le collège Jean Monnet de Lezay (79)
  - ▶ Le collège Antoine de Saint-Exupéry de Brioux-Sur-Boutonne (79)
- 
- L'établissement de niveau 3 (la mise en œuvre d'un plan d'actions qui engage toute la communauté éducative) : Le collège Arthur Rimbaud de Latillé (86)

Les niveaux 1 et 2 de labellisation relèvent des académies, le niveau 3 est du ressort national.

# Consolider l'égalité des chances dans tous les territoires

## À RETENIR

→ Par les mesures prises en faveur de l'égalité des chances, l'État concrétise son ambition de lutter contre les inégalités sociales en bâtissant un socle éducatif solide et équitable. Elle s'illustre par la montée en charge :

- des **territoires éducatifs ruraux** (TER) et des internats d'excellence en ruralité ;
- des **cités éducatives et des toutes petites sections (TPS) en** quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

+ Détails en p.68 à 70 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## → Dans l'académie de Poitiers

### Les cités éducatives

Le label des Cités éducatives vise à lutter contre les inégalités en rassemblant autour de l'École tous les acteurs qui oeuvrent sur le temps périscolaire à l'éducation des enfants et des jeunes, entre 3 et 25 ans, de la petite enfance à l'insertion professionnelle.

#### 6 cités éducatives déjà labellisées dans l'académie:

- ▶ **2 en Charente** : Angoulême et Soyaux ;
- ▶ **2 en Charente-Maritime** : La Rochelle (dans 3 quartiers (Mireuil quartier historique) + Vielle-neuve les Salines et Port-neuf) et Saintes ;
- ▶ **2 en Vienne** : Buxerolles et Chatellerault.

### Internat d'excellence :

L'internat d'excellence représente un outil au service de l'égalité et de l'aménagement du territoire par le renforcement du maillage scolaire. Il améliore l'accueil et l'accompagnement des élèves des zones rurales.

#### 14 établissements labellisés Internat d'excellence :

- 2020 – 2021 :
  - ▶ Collège Le Petit Mairat de Montembœuf (16) (plan de relance)
  - ▶ Lycée professionnel Louise Michel de Ruffec (16) (plan de relance)
  - ▶ Lycée général et technologique Guez de Balzac d'Angoulême (16)
  - ▶ Lycée polyvalent Marcel Dassault de Rochefort (17)
  - ▶ Lycée général et technologique Jean Moulin à Thouars (79) (plan de relance)
  - ▶ Lycée professionnel Jean-François Cail de Chef-Boutonne (79)
  - ▶ Cité scolaire Jean Moulin de Montmorillon (86)
  - ▶ Lycée Kyoto de Poitiers (86)

#### • 2023 - 2024 :

- ▶ Lycée général et technologique J. Hyppolite de Jonzac (17)
- ▶ Lycée général et technologique E. Combes de Pons (17)
- ▶ Lycée professionnel Les Grippeaux de Parthenay (79)
- ▶ Lycée professionnel M. Godrie de Loudun (86)
- ▶ Lycée général et technologique E. Perochon de Parthenay (79)
- ▶ Lycée général et technologique Haut Val de Sèvres de Saint-Maixent-l'École(79)

### Les territoires éducatifs ruraux

Les territoires éducatifs ruraux (TER) permettent une approche globale du parcours de l'élève, en favorisant les actions de proximité. Ils reposent sur un réseau constitué d'au moins un collège et ses écoles de secteur. Il y a quatre TER dans l'académie de Poitiers :

- ▶ CDC La Valette-Tude-Dronne (16)
- ▶ SEVE – Canton des Trois Monts (17)
- ▶ Mellois en Poitou (79)
- ▶ Pays Loudunais (86)

# 5.

## Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens

### À RETENIR

- **La célébration des 120 ans de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État**, avec un appel à projets pédagogiques.
  - De nombreuses **actions de prévention des atteintes aux valeurs de la République et à la laïcité**.
  - **La lutte contre le racisme et l'antisémitisme renforcée** par une meilleure prise en charge des victimes et des actions de sensibilisation.
  - De nouvelles ressources pour **ouvrir le dialogue sur la laïcité** avec les parents d'élèves.
- + Détails en p.72 à 75 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

#### Les faits d'atteinte aux Valeurs de la République

Dans l'académie de Poitiers, 10% des faits d'atteintes aux valeurs de la République relèvent de contestations d'enseignement. Le projet de l'école, hérité des Lumières, est fondé sur l'émancipation par le savoir et la pensée rationnelle. Dès lors, toute opposition de principe à l'enseignement d'un contenu de programme ou à la légitimité d'un professeur à enseigner un savoir constitue une atteinte aux valeurs de la République. Pour accompagner les équipes face aux contestations et refus d'activité scolaire, l'Équipe académique Valeurs de la République (l'EAVR), en lien avec les corps d'inspection, propose, à la rentrée 2025, un document repère en trois volets « caractériser, répondre, prévenir ».

#### Les chiffres

- 42% des personnels ont été formés depuis 2022, soit plus de 10 550 personnels formés au total
- Deux-tiers des personnels seront formés à l'horizon 2026
- 182 faits d'atteinte aux valeurs de la République en 2024-2025 (+25% par rapport à 2023-2024) dont 37% d'atteintes à la laïcité et 53% de propos ou d'actes racistes ou antisémites.

#### Education aux médias et à l'information

Dans l'académie de Poitiers.

- 23 équipes des collèges « Territoire du numérique éducatif » de la Vienne formées en webradio.
- 16 équipes pédagogiques des Deux Sèvres et 6 équipes de la Charente-Maritime formées dans le cadre de l'appel à projet « Une Webradio, Un Parrain ».
- 113 équipes d'élèves ont participé en 2025 au concours académique « Faites la Une ! » pendant la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École.

# 6.

## Promouvoir la pratique du sport à l'école

### À RETENIR

- De nouveaux **tests d'aptitude physique en 6<sup>e</sup>** pour les professeurs volontaires afin de mieux connaître la condition physique des élèves.
- Le lancement du **label Génération 2030** pour entretenir les valeurs du sport à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver 2030.
- **L'ouverture des infrastructures sportives** des établissements scolaires aux clubs sportifs.
  - + Détails en p.76 à 77 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

#### Les sections sportives scolaires

Ouvertes dans les établissements du second degré, elles permettent à des élèves de pratiquer une ou plusieurs activités sportives en complément de l'enseignement obligatoire d'EPS. Il existe 106 sections sportives scolaires dans l'académie.

#### Le dispositif sport-études

Il repose sur des aménagements et des allègements de scolarité pour permettre à des élèves sportifs de haut niveau identifiés de réussir un double cursus d'excellence, scolaire et sportif.

Dans l'académie de Poitiers, 2 classes Sports-études ouvrent à la rentrée 2025 :

- au lycée Jean Dautet de La Rochelle (17) : basketball masculin, rugby féminin, voile mixte ;
- au collège Fontanes de Niort (79) : football mixte, natation mixte, tennis de table mixte, judo mixte.

# 7. Conforter l'engagement de l'École pour la transition écologique

## À RETENIR

### Les priorités pour l'année 2025-2026 :

- **renforcer la formation** des élèves et des personnels ;
  - déployer la **labellisation E3D** (école ou établissement en démarche globale de développement durable) ;
  - mettre en lumière les **enjeux maritimes** à l'occasion des **400 ans de la Marine nationale** et dans le **prolongement de l'Année de la mer**.
- + Détails en p.78 à 79 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### → Dans l'académie de Poitiers

#### L'engagement des élèves dans les dispositifs EDD dans l'académie

La biodiversité est au cœur des dispositifs EDD soutenus dans l'académie : les Aires Educatives en partenariat avec l'OFB, le programme ECORCE avec le soutien des départements, ou encore l'appel à projets « A la découverte du marais poitevin » avec le PNR du marais poitevin. « Plastique à la loupe » et « Graines de reporters scientifiques » conduits avec la Fondation TARA associent écocitoyenneté, culture scientifique, esprit critique et EMI. CUBE.S est centré sur les questions énergétiques dans l'établissement.

Quelques chiffres (2024-2025) :

- 2 075 élèves engagés sur une aire éducative marine (37 dans l'académie) ou terrestre (46 dans l'académie) ;
- 980 projets ECORCE
- 380 programmes Cap Ecodélégué (avec l'association Good Planet) ;
- 800 appels à projets départementaux Cube.S
- 300 élèves (4 écoles, 6 collèges et 1 lycée) ; participent à l'appel à projet lancé par le PNR du Marais poitevin ;
- 275 élèves participent au programme « Plastique à la loupe » avec la fondation Tara Océan ;
- 150 élèves sont des Graines de reporters scientifiques, avec la fondation Tara.

Soit près de 5000 élèves engagés (200 classes)

#### L'accompagnement des éco-délégués

Une nouvelle collaboration avec l'association Good Planet, fondée par Yann Artus Bertrand, a permis l'accompagnement de 18 établissements du second degré : collèges, lycées et lycées professionnels. Dans l'année 2023-2024, 200 éco-délégués avaient bénéficié de cet accompagnement. En 2024-2025, ce sont 380 éco-délégués collégiens et lycéens qui ont travaillé à la mise en œuvre d'un projet EDD dans leurs établissements.

#### Le label E3d (École / Établissement en démarche de développement durable)

- 670 labellisations dont 661 labellisations d'écoles, collèges et lycées et 9 labellisations de territoires éducatifs (soit 23% des écoles, 60% des collèges et 56% des lycées et EREA).
- En 2025-2026, l'académie de Poitiers engage sa 11<sup>ème</sup> vague de labellisation E3D, en 2 sessions de labellisation dans l'année pour répondre aux besoins de écoles et établissements comme au nombre croissant de candidatures.

# L'éducation artistique et culturelle

## À RETENIR

→ L'éducation artistique et culturelle (EAC) est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part.

## → Dans l'académie de Poitiers

### Acad'ÔChœur

Le chœur académique d'adolescents, créé en 2021 par le Rectorat de Poitiers, est le tout premier chœur académique d'adolescents de France. Lauréat de nombreux prix, il réunit 56 jeunes chanteurs âgés de 11 à 17 ans, issus de chorales scolaires des quatre départements de l'académie de Poitiers. Depuis sa création, le chœur a déjà réalisé près de cent concerts devant plus de 80 000 spectateurs enchantés.

### Les chiffres

- 2 238 727€ mobilisé par les établissements via la part collective du Pass Culture
- 202 055 élèves ont participé en 2024-2025 à une action artistique et culturelle
- 27 975 partenaires culturels référencés
- 9 320 actions d'EAC recensées dans 1 381 établissements
- 99% des établissements ont réservé une action via la part collective du Pass Culture
- 77 % d'élèves ayant bénéficié d'une action via la part collective du Pass Culture





[www.ac-poitiers.fr](http://www.ac-poitiers.fr)  
#Rentrée2025